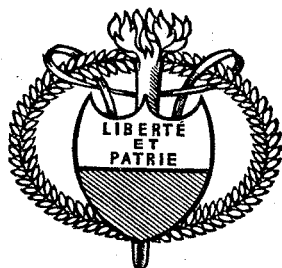


BIBLIOTHÈQUE HISTORIQUE VAUDOISE
XXVII

HENRI SANDOZ
Docteur en droit

LA PROCÉDURE ORDINAIRE
DE SAISIE ET DE VENTE FORCÉE
A L'ÉPOQUE BERNOISE
DANS LE PAYS DE VAUD
(XVI^e-XVIII^e SIÈCLE)



LAUSANNE
IMPRIMERIE LA CONCORDE
1960

TABLE DES MATIÈRES

BIBLIOGRAPHIE	7
AVANT-PROPOS	13
CHAPITRE PREMIER. LA SAISIE	17
1. La saisie privée	17
2. Les titres exécutoires	20
3. L'objet de la saisie	24
4. Evolution de la saisie effective	31
5. La notification de la levation	35
6. Effets de la levation à l'égard du débiteur	39
7. Effets de la levation à l'égard des tiers	43
CHAPITRE II. LA VENTE FORCÉE.	49
1. Introduction	49
2. Objet de la vente forcée	51
A. Gagements et subhastations portant sur certains biens déterminés du débiteur	51
B. Gagements et subhastations portant sur une universalité de biens	56
3. Délai entre la saisie et la vente, durée des opérations	58
4. La vente publique et l'adjudication des gages au plus offrant	62
5. L'excessivité des subhastations	76
CHAPITRE III. FIN DES SUBHASTATIONS ET LEURS EFFETS	84
1. L'investiture et la mise en possession des gages	84
2. La réserve du droit d'autrui	93
A. Meubles	93
B. Immeubles	96
CHAPITRE IV. L'OPPOSITION OU RÉCRÉANCE	100
CONCLUSION	114
INDEX DES NOMS DE LIEUX ET DE PERSONNES	116
	121